



## « POUCES d'YVELINES »

Association loi 1901 n° W782005329 / N° SIRET : 810 475 020 00014 -

Association non assujettie à la TVA

Siège Social : Mairie de Marcq , Place de la mairie 78770 MARCQ

contact@poucesdyvelines.fr

Du 19 octobre au 31 décembre 2017

## Coup de Pouces d'Yvelines

*Pour le lancement de l'application Rezo Pouce,  
créons la communauté Rezo Pouce dans les Yvelines*

### Conducteur et autostoppeur, une rencontre gagnante!

Recevez 10 € pour votre premier voyage

- + 2 € pour chaque voyage supplémentaire
- + 10 € pour l'utilisateur le plus assidu de chaque commune adhérente
- + 1 000 € pour le plus grand covoitureur Rezo Pouce des Yvelines

Opération réalisée par Pouces d'Yvelines et Rezo Pouce en partenariat avec Ile de France Mobilités, Transdev et la fondation MACIF



avec le soutien de





## « POUCES d'YVELINES »

Association loi 1901 n° W782005329 / N° SIRET : 810 475 020 00014 -  
Association non assujettie à la TVA  
Siège Social : Mairie de Marcq , Place de la mairie 78770 MARCQ  
contact@poucesdyvelines.fr

### Fonctionnement :

Pour participer il faut être inscrit à Rezo Pouce et habiter les Yvelines.

1. Inscrivez-vous gratuitement sur [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr) (pensez à vous munir d'une pièce d'identité, elle vous sera demandée lors de votre processus d'inscription).

L'utilisation de Rezo Pouce est gratuite pour le passager et sans rétribution pour le conducteur en dehors de cette opération de lancement.

2. Dès le lendemain, vous pouvez utiliser l'application Rezo Pouce (disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play) en vous connectant grâce à votre courriel et mot de passe saisis lors de votre inscription sur le site [rezopouce.fr](http://rezopouce.fr) (*Les bases de données sont mises à jour chaque nuit, patientez jusqu'au lendemain*).

Pour fonctionner, l'application nécessite l'activation des données mobiles et de la géolocalisation.

### Conducteur :

- Connectez-vous en mode Conducteur.
- Vérifiez s'il y a un auto-stoppeur sur votre trajet avec une destination qui vous convient.
- Si oui, indiquez-lui que vous allez passer le prendre.
- Utilisez les fonctions de navigation pour rejoindre l'autostoppeur

### Autostoppeur :

- Connectez-vous en mode Autostoppeur.
- Rendez-vous sur l'arrêt sur le pouce le plus proche.
- Saisissez votre destination.
- Validez la proposition du conducteur qui vous propose de vous prendre dans quelques minutes.

### Autostoppeur et conducteur une fois réunis :

Autostoppeur

- signalez-vous « en voiture »
- N'oubliez pas de signaler la fin de votre trajet et c'est gagné pour vous deux !





## « POUCES d'YVELINES »

Association loi 1901 n° W782005329 / N° SIRET : 810 475 020 00014 -  
Association non assujettie à la TVA  
Siège Social : Mairie de Marcq , Place de la mairie 78770 MARCQ  
contact@poucesdyvelines.fr

### Règlement :

1. L'opération « Coup de Pouces d'Yvelines » commence le 19/10/2017 et se termine le 31/12/2017.
2. Les covoitureurs (conducteur ou passager) doivent être inscrits à Rezo Pouce dans les Yvelines.
3. La participation est ouverte à l'ensemble des habitants des Yvelines.
4. Rétributions : dans le but de créer une large communauté de covoitureurs, d'encourager les conducteurs et d'inciter les passagers potentiellement réticents face à l'autostop, les rétributions sont identiques pour les conducteurs et les passagers :
  - a. 10 € pour le 1<sup>er</sup> trajet
  - b. 2 € par trajet supplémentaire (voir §8)
  - c. 10 € pour le covoitureur (conducteur ou passager) Rezo Pouce ayant fait le plus de trajets dans sa commune adhérente à Pouces d'Yvelines  
  
(retrouvez la liste des communes adhérentes sur <https://www.rezopouce.fr/page/villes-du-reseau> Île-de-France > Yvelines)
  - d. 1 000 € pour le plus grand covoitureur (conducteur ou passager) Rezo Pouce des Yvelines
5. Pour être valable, un trajet doit correspondre à du covoiturage spontané et respecter les conditions suivantes :
  - faire plus d' 1 km
  - être enregistré sur les smartphones du conducteur et du passager.
6. Les trajets d'autostop classique, sans utilisation de l'application, entre personnes inscrites à Rezo Pouce ne peuvent être comptabilisés en l'absence de preuve de covoiturage.
7. Si un conducteur voyage toujours avec le même passager (et vice-versa) cela ne correspond pas à du covoiturage spontané.
8. Pouces d'Yvelines se réserve le droit de ne pas financer les trajets ne correspondant pas à une utilisation normale de l'application Rezo Pouce.
9. En cas d'atteinte du plafond budgétaire de l'opération, Pouces d'Yvelines en tant qu'organisateur se réserve le droit de réduire la rétribution par trajet à 1 € pour chaque covoitureur.
10. 4 trajets par jour au maximum seront comptabilisés.
11. Pour valider votre participation au concours, vous transmettez vos coordonnées bancaires à Rezo Pouce. Vous recevrez un virement total de vos gains au plus tard 2 mois après la fin de l'opération.
12. Pouces d'Yvelines, organisateur du concours se réserve le droit de limiter la durée du concours avant l'échéance pour des raisons budgétaires. Les utilisateurs en seront avertis par e-mail.
13. Le gagnant du concours sera invité à retirer son chèque lors d'une soirée de clôture du concours (date à définir).





## « POUCES d'YVELINES »

Association loi 1901 n° W782005329 / N° SIRET : 810 475 020 00014 -  
Association non assujettie à la TVA  
Siège Social : Mairie de Marcq , Place de la mairie 78770 MARCQ  
contact@poucesdyvelines.fr

14. Les données de géolocalisation enregistrées par Rezo Pouce via l'application ne servent qu'à améliorer le service et à fournir les preuves de covoiturage pour justifier le financement par Ile de France Mobilités.

### Qui sommes-nous ?



**Rezo Pouce** est une société coopérative (SCIC) basée à Moissac (82) réunissant collectivités territoriales, acteurs privés tels que Transdev et la Fondation MACIF. Rezo Pouce a inventé le dispositif et le met à disposition des collectivités qui souhaitent l'implanter sur leur territoire.

[www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)    [contact@rezopouce.fr](mailto:contact@rezopouce.fr)



**Pouces d'Yvelines** est une association à but non lucratif réunissant des collectivités des Yvelines et des associations citoyennes (Beynes en Transition et Villages d'Yvelines en Transition). Son objectif est de développer Rezo Pouce dans les Yvelines pour aider les personnes en précarité de mobilité tout en réduisant la pollution liée aux véhicules individuels. Pouces d'Yvelines est l'organisateur de l'opération « Coup de Pouces d'Yvelines ».

<https://www.facebook.com/poucesdyvelines>    [contact@poucesdyvelines.fr](mailto:contact@poucesdyvelines.fr)



**Ile de France Mobilités** (ex STIF) est la structure régionale en charge des transports et des nouvelles mobilités. Avec l'opération « Tous ensemble pour le covoiturage », Ile de France Mobilités vise à développer le covoiturage en Ile de France pour mieux desservir les territoires ruraux et pour réduire la saturation des transports sur les trajets domicile-travail. Par cette opération, Ile de France Mobilités subventionne le covoiturage jusqu'à 2 € par trajet jusqu'à la fin décembre 2017.

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

<https://www.vianavigo.com> : plateforme de recherche d'itinéraires par transports en commun, covoiturage ou...vélo



avec le soutien de



## Fondation Macif : Agir pour l'innovation sociale

Habiter un logement mieux isolé, faciliter ses déplacements, mieux se nourrir, vivre en bonne santé... la Fondation Macif accompagne celles et ceux qui, chaque jour, inventent des solutions nouvelles pour permettre à tous d'accéder à ces besoins fondamentaux. C'est pourquoi elle soutient l'innovation sociale : la capacité de chacun à agir pour un monde meilleur grâce à l'action collective.



Fondation

La Fondation Macif accompagne et essaime ainsi des idées novatrices et des projets émergents dans cinq domaines : santé, habitat, mobilité, finance solidaire, lutte contre l'isolement.

Treize chargés de mission s'impliquent directement aux côtés des porteurs de projets, au national et sur les territoires. Les partenaires de la Fondation Macif sont des structures de l'économie sociale et solidaire, des collectivités territoriales ou des entreprises à finalité sociale.

Depuis 1993, la Fondation Macif a accompagné, en France et à l'international, l'émergence ou le développement de plus de 3 000 projets d'innovation sociale. Pourquoi pas le vôtre ?

Rendez-vous sur [www.fondation-macif.org](http://www.fondation-macif.org)

## TRANSDEV

Transdev est l'un des leaders mondiaux de la mobilité.

C'est une filiale détenue par la Caisse des Dépôts à hauteur de 70% et dans laquelle Veolia détient une participation de 30%, Transdev conseille et accompagne les collectivités territoriales, du pré-projet à l'exploitation quotidienne des réseaux de transports publics en passant par l'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Avec 83 000 collaborateurs dans 19 pays, le groupe exploite 43 000 véhicules et 22 réseaux de tramway. Transdev a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 6,7 milliards d'euros.

En intégrant cette nouvelle offre de mobilité, Transdev apporte une réponse innovante aux collectivités qui attendent une valorisation et optimisation des moyens disponibles pour répondre aux enjeux de mobilité

[www.transdev.com](http://www.transdev.com)

